

**QUELS BESOINS D'INFORMATIONS
STATISTIQUES POUR COMPRENDRE
LES INEGALITES DE DEPENSES DE
SOINS ?**

Michel REGEREAU (CFDT)

Pour savoir de quelles informations
on a précisément besoin,
il faut d'abord définir clairement les
hypothèses que l'on souhaite confirmer
ou infirmer.

- Dans le cadre actuel, c'est l'Etat, gouvernement et Parlement qui gèrent l'Assurance Maladie puisqu'ils fixent les recettes, les dépenses (Ondam) ainsi que la politique de santé.
- Les organisations syndicales qui siègent avec les employeurs et les associations de malades sont donc les représentants des assurés sociaux, à la fois financeurs et usagers du système de soins.

C'est dans ce cadre que pour la CFDT,

les informations doivent
essentiellement permettre de
mener une réflexion sur :

- les inégalités d'accès aux soins.
- les disparités de condition de vie et de travail.

LES INFORMATIONS NECESSAIRES

- Données quantitatives :
 - sur l'aspect financier de l'accès aux soins,
 - Dépassements, reste à charge, secteur 2, tarifs prothèses ;
 - Impossibilité de trouver un spécialiste de secteur 1 parfois ;
 - Inégalité dans l'accès à une complémentaire.
 - sur l'aspect géographique de l'accès aux soins.
 - L'argent suit-il le malade ou le professionnel ?
 - Ecart de densité qui influence dépense et écarts de pratique.
 - sur les comparaisons de morbidité professionnelles et géographiques.
 - Statistiques permettant de croiser la catégorie socio-culturelle, l'exposition aux risques et l'état de santé.
 - Pour AT-MP il est aussi nécessaire de mieux connaître l'affectation des dépenses de soins aux deux branches de la Cnamts (maladie et AT-MP).

- Données qualitatives :
 - sur la sécurité,
 - * Mortalité, morbidité, maladies nosocomiales...
 - sur la réactivité,
 - * Continuité, parcours de soins, ville, hôpital, médico-social...
 - sur l'efficacité,
 - * Suivi de la prévention versus soins curatifs.
 - sur l'efficience.
 - * Affiner les comparaisons U.E. et O.C.D.E.

Aujourd'hui des informations existent

- Sur les aspects quantitatifs :
 - SNIIRAM,
 - Monaco,
 - Répertoire des maladies professionnelles et de Accidents du Travail
- Sur les aspects qualitatifs :
 - Ameli-direct,
 - CAPI.

EN CONCLUSION

- Disposer de données est essentiel,
- Il faut exploiter celles qui existent déjà et donc renforcer les travaux de recherches,
- Il faut développer tout système permettant d'avoir des informations « combinables » sur les prises en charge du RO et du RC,

- Toutefois, quel que soit le système d'information considéré, il faut savoir jusqu'à quel niveau de détail il faut descendre, pour:

Comprendre et piloter les dépenses de santé ;

Connaître l'état de santé des populations selon le lieu géographique leur profession et leur exposition aux risques.

Au-delà de la problématique des systèmes d'information
... aujourd'hui la question est de savoir si on peut
concilier liberté de prescription et liberté d'installation
avec égal accès aux soins ?

Des études complémentaires sur la corrélation entre densité des
professionnels de santé et recours aux soins (en + et en -) devrait
permettre de voir si ce n'est pas un motif soit de dépenses inutiles
soit de problème d'accès aux soins.